

**Wilhelm von Humboldt an Sir  
Alexander Johnston, wohl 01.12.1830**

Handschrift: Grundlage der Edition: Ehem. Preußische Staatsbibliothek zu Berlin, gegenwärtig in der Jagiellonen-Bibliothek Krakau, Coll. ling. fol. 53, Bl. 162

Nachweis: Mueller-Vollmer 1993, S. 222

Chapelier, Louis Armand Farquhar, Sir Robert Townsend Jeffreys, Rev. John Lesson, René-Primevère Metcalfe, Keturah (Witwe des Rev. John Jeffreys) Rosen, Friedrich August Chapelier, Louis Armand: Vocabulaire malgache – français tamatave (District nord de Malgache) [Manuskript] Chapelier, Louis Armand: Grammaire de la langue madégage, par feu M. Chapelier, naturaliste du gouvernement, à Madagascar, publiée par René Primevère Lesson. In: Annales maritimes et coloniales, ou recueil des lois et ordonnances 2, 1827, S. 90–121 Jeffreys, John: Madagassische Grammatik (1825) [Manuskript]

[162r] Monsieur,

J'ai reçu Vos deux lettres du 7. et du 8. **Octobre**, mon cher Chevalier, et j'ai de nouveau à Vous remercier des peines que Vous continuez à prendre pour fournir des matériaux à mes études. Les ouvrages manuscrits sur la langue de **Madagascar** que Vous venez de découvrir, me paroissent du plus grand intérêt, et comme Vous m'invitez à Vous dire de quelle manière je croirois de pouvoir en tirer avantage, je vais Vous parler de chacun d'eux en particulier.

1. Je trouve extrêmement juste que **Me. Metcalfe** ne veut<veuille> pas se séparer de papiers qui lui retracent le souvenir de **son mari**, et je ne vois pas non plus la nécessité de vouloir l'en priver. Il suffit qu'elle permette qu'on prenne copie à **Londres** même copie de la grammaire qui est le seul objet que je desire avoir. Il est vrai que je préférerois qu'elle voulût m'envoyer l'original pour trois mois, mais je n'insiste pas là-dessus puisqu'elle pourroit ne pas vouloir l'exposer aux risques du passage de la mer. Si je ne puis obtenir que la copie, je Vous prie, **M<sup>f</sup>. de rem** Monsieur, de remettre le manuscrit à **M<sup>f</sup>. Rosen**. Je lui écrirai encore aujourd'hui pour le prier de se charger du soin de me faire tenir une copie faite sous ses yeux.<sup>[a]</sup>

---

a) [Editor] Der Briefentwurf trägt kein Datum. Aus einer Bemerkung Humboldt in seinem Brief an Friedrich August Rosen vom 1. Dezember 1830 lässt sich schließen, dass dieser Brief wohl vom selben Tag stammt: "Um alles aber ersuche ich, Sie nicht darauf zu denken, Ihre kostbare Zeit dazu herzugeben, selbst die Abschrift zu machen. Dagegen werden Sie mich außerordentlich verbinden, wenn Sie die angefertigte Abschrift selbst collationiren wollen, da ich nur unter dieser Voraussetzung dieselbe mit Vertrauen brauchen würde. Wenn die Abschrift fertig ist, schicken Sie mir dieselbe wohl durch **meinen**

2. Le Dictionnaire dont [M<sup>f</sup>. Farquhars](#) *|sic|* a été en possession, doit être un ouvrage extrêmement précieux, et il me seroit sans doute fort important de le consulter. Mais il me sembleroit indiscret de demander l'envoi d'un manuscrit en 7 volumes, et il est impossible de faire prendre une copie d'un ouvrage aussi étendu. Je crois donc devoir y renoncer et me borner à me procurer par Vos bontés une notice exacte sur l'ouvrage et son auteur. Je serois *|162v|* tenté de croire que [M<sup>f</sup>. Chapelier](#), naturaliste François, a compilé ce dictionnaire. Il est mort il y a plusieurs années, à [Madagascar](#) après y avoir fait une longue résidence. [M<sup>f</sup>. Lesson](#) qui dans les Annales maritimes et coloniales, année 1827. nr. <2.> pag. 90. a publié un fragment de grammaire de [M<sup>f</sup>. Chapelier](#), dit qu'un Anglois très-riche et très-instruit est parvenu à rassembler la plus grande partie des<de ses> manuscrits éparpillés de [M<sup>f</sup>. Chapelier](#)<éparpillés.> Si le nom ne l'y trouvoit pas, Vous pourriez en juger, par Monsieur, par l'écriture de [M<sup>f</sup>. Chapelier](#) dont je prends la liberté de Vous envoyer ci-joint un échantillon que je desirerois de ravoir. Il est liéé d'un dictoinnaire de [M<sup>f</sup>. Chapelier](#) que je tiens de [M<sup>f</sup>. Lesson](#); mais c'est évidemment un travail commencé et abandonné ensuite, et il est si négligement écrit que son usage devient très difficile par là.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,